



Lettre d'information • n°6 - Décembre 2019

## Les objectifs du dispositif Natura 2000

Le réseau Natura 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité. Ce réseau mis en place en application de la Directive « Oiseaux » et de la Directive « Habitats » vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats identifiés pour leur rareté ou leur fragilité. La Directive « Habitats », par laquelle nous sommes particulièrement concernés sur le territoire, prévoit :

- Un régime de protection stricte pour les espèces d'intérêt communautaire visées à l'annexe IV ;
- Une évaluation des incidences des projets de travaux ou d'aménagement au sein du réseau afin d'éviter ou de réduire leurs impacts ;
- Une évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Ces mesures sont supposées permettre de préserver les espèces protégées et de conserver les milieux tout en tenant compte des activités humaines et des pratiques qui ont permis de les sauvegarder jusqu'à ce jour.

## Édito

**L**es présidents et animatrices des sites Natura 2000 sont heureux de vous présenter la sixième lettre d'information des sites Natura 2000 du territoire. L'année 2019 a été marquée par l'actualisation de deux documents d'objectifs, l'obtention de deux contrats Natura 2000 de mise en défens et d'aménagement des accès et l'espoir de voir naître deux espaces naturels sensibles locaux sur le secteur.

*Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires dont l'engagement permet de valoriser ces sites.*

*Nous vous souhaitons une agréable lecture !*

## Sommaire

Quelques actions menées .....	2
Une dotation Natura 2000 attribuée sur le territoire .....	4
Les odonates, des indicateurs de qualité des milieux aquatiques.....	5
Aménager les milieux très fréquentés pour mieux les préserver.....	6
Les Espaces Naturels Sensibles du Département de l'Isère : une opportunité pour notre territoire .....	8
Les bryophytes, méconnues mais instructives !.....	10
Contribuez à l'inventaire participatif du Lagopède alpin .....	11

# Quelques actions menées



## 1 Des documents d'objectifs actualisés

Le document d'objectifs de la plaine de Bourg d'Oisans et ses versants a été approuvé par arrêté préfectoral le 3 septembre après consultation du public. Un important travail d'actualisation des données écologiques et des mesures de gestion permet à présent de solliciter des financements dans le cadre des contrats Natura 2000. De même, le document d'objectifs des marais à Laîche bicolore, prairies de fauche et habitats rocheux du vallon du Ferrand et du plateau d'Emparis a été validé en comité de pilotage le 12 novembre et devrait être approuvé par arrêté préfectoral après consultation du public.

## 2 Des suivis de la fréquentation touristique réalisés

Le week-end du 15 août, ce ne sont pas moins de 400 personnes par jour qui sont montées au plateau des lacs sur le Taillefer et au lac Noir sur le plateau d'Emparis. Les animatrices Natura 2000 ont eu l'occasion de rappeler aux usagers de bonnes pratiques à adopter au regard des enjeux environnementaux mais également de les guider à travers ces sites. Ce suivi de la fréquentation touristique met en évidence la nécessité de réflexion autour d'un plan de gestion et d'accueil du public sur ces sites naturels fragiles.



## 3 Des sorties « à la rencontre du berger » proposées par la maison des Alpagnes de Besse

La Maison des Alpagnes de Besse-en-Oisans organise chaque été des sorties en alpages à la rencontre des bergers et éleveurs de l'Oisans. Il s'agit de promouvoir le pastoralisme en Oisans au travers d'un moment d'échange autour du métier, des savoir-faire et de la vie en alpage. La sortie est centrée sur la médiation, l'échange, le partage et la rencontre avec les acteurs du pastoralisme, pour permettre l'expression d'une parole vraie sur les réalités des métiers en combinant la double dimension randonnée découverte/rendez-vous convivial sur l'alpage.



## 4 Des chauves-souris découvertes

Comptages en sortie de gîte, captures et inventaires au détecteur à ultrasons, l'été 2019 a permis d'identifier plusieurs colonies de chauves-souris ou d'étudier une zone de swarming dans le Valbonnais.

## 5 Des engagements pris pour la gestion du Bunias d'Orient

En 2018, les élus alertaient sur la prise en compte d'une plante invasive, le Bunias d'Orient, dans la gestion agricole et dans la gestion du fauchage des bords de route. Les acteurs concernés se sont réunis le 17 septembre au sujet de la gestion de cette espèce exotique envahissante. Ils se sont engagés dans diverses démarches : certains agriculteurs ont prévu de travailler la densité de semis dans les prairies permanentes et le choix des espèces. Le Département de l'Isère est engagé dans un plan d'entretien des dépendances vertes et va intégrer la question du Bunias d'Orient à celui-ci. Les travaux d'arrachage réalisés par les habitants, avant montée en graine, continuent depuis trois ans sur Ornon et pour la première fois sur Chantepérier, avec des améliorations notables mais pas totales.

## 6 La valeur écologique des mares testée

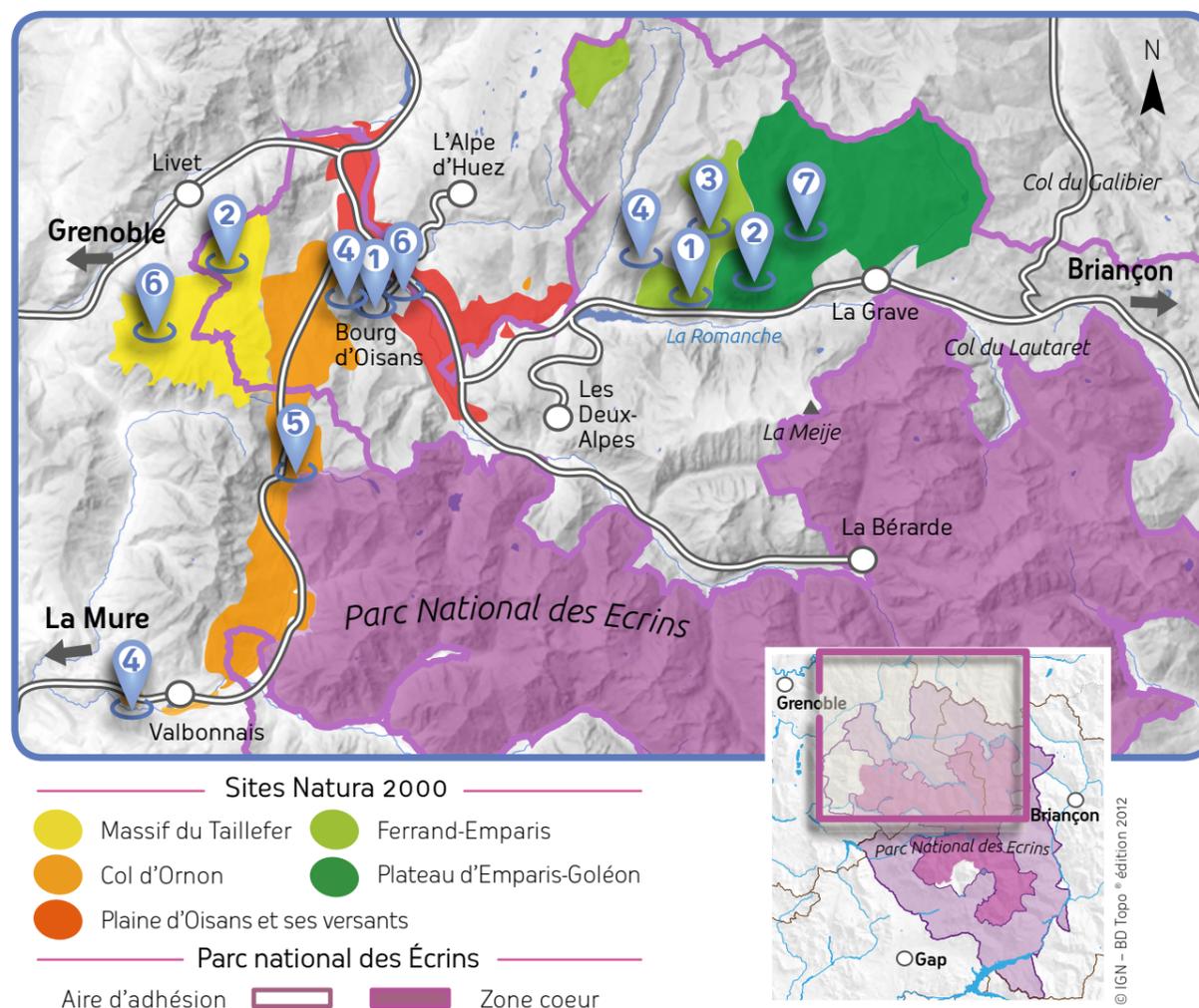


Rémy Saurat, expert en entomologie a été missionné par la région Auvergne Rhône-Alpes d'élaborer un référentiel « coléoptères aquatiques » régional AuRA et un bio-indicateur de la qualité des mares.

Dans ce cadre, le Parc National des Écrins et les animatrices Natura 2000 des sites de la plaine de Bourg d'Oisans et ses versants et du bois de Morgon – Forêt de Boscodon – Bragousse ont mis en œuvre le protocole proposé par Remy Saurat. Après des mesures physiques, chimiques et des caractérisations relatives aux communautés végétales, des prélèvements de coléoptères aquatiques ont été réalisés. Le but étant de mettre en relation la diversité et la rareté des espèces avec les caractéristiques précitées. C'est l'occasion pour les gestionnaires de milieux naturels de mieux connaître la qualité biologique des espaces qu'ils protègent, entretiennent et/ou créent lors de travaux de génie écologique et d'identifier plus précisément des enjeux de conservation. Sur Bourg d'Oisans, un dytique peu commun, *Dytiscus circumcinctus*, a été découvert. Celui-ci est connu pour son affinité boréale et ses exigences en eaux froides.

## 7 Suivi des Mesures Agro-Environnementales (MAE) contractées par les groupements pastoraux

Les groupements pastoraux se sont engagés à maintenir une gestion des alpages respectueuse des espaces naturels et des espèces en échange d'une aide financière (contractualisation de MAE à travers la politique de la PAC). Tous les ans, des tournées de fin d'estive sont réalisées afin de suivre le travail réalisé par les éleveurs et afin de vérifier le bon état de conservation des alpages et des milieux associés.



# Une dotation Natura 2000 attribuée sur le territoire

La loi de finances pour 2019 a institué, via son article 256, une dotation à destination des communes dont une part importante du territoire est couverte par un site Natura 2000. Cette dotation est supposée compenser l'exonération de taxe foncière sur le non bâti en cas de contractualisation de contrats Natura 2000 ou de signature de charte, exonération de taxe foncière qui n'était jusqu'alors pas compensée par l'État. Les communes, notamment celles qui ont peu d'habitants, devaient supporter sur leur budget une diminution de recettes fiscales pouvant être conséquente, ce qui n'encourageait pas la prise en compte de la biodiversité au niveau local.

À l'échelle nationale, cela représente quelques 5 millions d'euros répartis entre 1118 communes pour l'année 2019. Sur notre territoire, les communes de Chantepérier et Ornon ont pu bénéficier de cette dotation, respectivement couvertes à 76 % et 93 % par des sites Natura 2000.

Sur la commune d'Ornon, la dotation Natura 2000 a très concrètement permis le réaménagement de l'entrée au site Natura 2000 des « Landes, tourbières et habitats rocheux du massif du Taillefer ». La commune a entrepris d'améliorer l'aspect du parking et la sensibilisation des usagers aux enjeux environnementaux, en repensant cette porte d'entrée au massif. Ainsi, un point d'accueil a pu être aménagé et les différents panneaux (randonnée, zones de présence du Tétralyre, présentation du site Natura 2000, informations éventuelles de la commune) sont à présent mis en valeur harmonieusement grâce à la mise en place d'un muret en pierres et d'une dalle.



La nouvelle porte d'entrée au massif du Taillefer depuis le parking des Terres Froides.

Par ailleurs, la Communauté de Communes de

**Pour bénéficier de cette dotation Natura 2000, il est nécessaire de remplir les trois critères cumulatifs suivants :**

- avoir un territoire terrestre couvert à plus de 75 % par un site Natura 2000 ;
- avoir une population inférieure à 10 000 habitants ;
- avoir un potentiel fiscal par habitant inférieur à 1,5 fois la moyenne.

Il est possible de consulter la liste des communes éligibles à cette nouvelle dotation sur le site suivant : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/dotation-natura-2000-0>

l'Oisans a installé des toilettes sèches au niveau de ce parking et une table de pique-nique, fournie par la mairie, a également été posée à proximité des panneaux d'information par le SEPEP (service d'entretien des paysages et des espaces publics). Enfin, du gazon, une jachère fleurie et des jardinières en bois, fournies par un habitant d'Ornon et dans lesquelles seront plantées des fleurs de montagne, viendront agrémenter la zone.

Gageons que ce travail important et de qualité de la part de la commune d'Ornon améliorera la connaissance des usagers sur ce secteur très fréquenté et influencera positivement la préservation des milieux naturels et des espèces.

## Témoignage

**Nicole Faure, maire d'Ornon, présidente du COPIIL du site Natura 2000 du Taillefer**

« Ce n'est pas toujours facile de trouver la meilleure solution pour communiquer. Aussi, il nous a semblé opportun d'investir concrètement cette dotation dans l'aménagement d'un point d'accueil afin de sensibiliser le public à la préservation des milieux naturels et des espèces que l'on rencontre sur le massif du Taillefer, ceux-ci étant fragiles et exceptionnels.

Depuis quelques années et particulièrement pendant la saison estivale, voire au-delà, le plateau des lacs connaît une fréquentation de plus en plus forte. L'accès y est facile, que ce soit depuis le Poursollet ou depuis la Grenonnière et est de plus assez peu éloigné du bassin grenoblois. Un maire qui a une grande partie de sa commune dans un site Natura 2000 ne peut pas rester insensible aux difficultés induites par l'attractivité d'un cadre somptueux. Celui-ci attire un

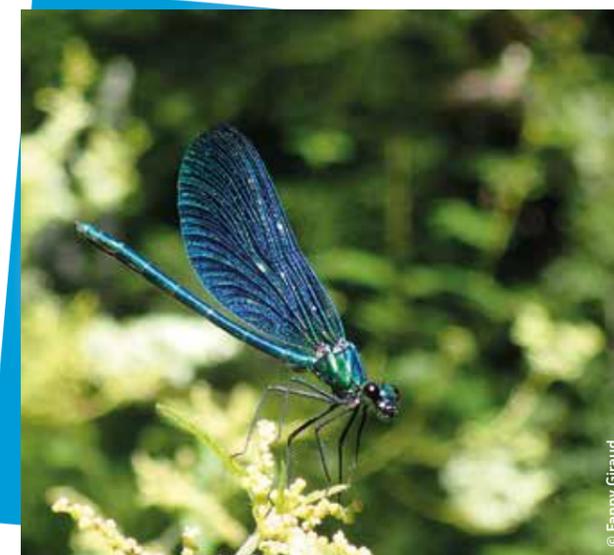
public de randonneurs pas toujours sensibilisé aux enjeux environnementaux que représentent nos tourbières, habitats pour la faune et la flore. Je profite de cet article pour remercier Fanny Giraud, animatrice Natura 2000 et Pierre-Henri Peyret, chef de secteur au Parc national des Écrins, pour nous avoir accompagnés dans cette réflexion d'aménagement de ce point d'information. Il est important de fédérer nos actions, collectivités et acteurs de l'environnement. »

# Les odonates, des indicateurs de qualité des milieux aquatiques

Les odonates, insectes reconnaissables à leurs yeux volumineux, leur abdomen allongé et leurs deux paires d'ailes membraneuses, sont des éléments importants de compréhension de l'état de conservation des milieux pour les gestionnaires sur les territoires d'Emparis, du Goléon, du Taillefer, du col d'Ornon et de la plaine de Bourg d'Oisans.

Parmi les 55 espèces que nous pourrions rencontrer sur la zone, 62 % ont déjà été contactées par les naturalistes dans le cadre d'inventaires à l'opportunité ou dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité de mesures compensatoires. Car ces insectes, inféodés en général aux milieux humides, sont de très bons indicateurs de la qualité écologique des milieux aquatiques.

Bien qu'on les connaisse surtout dans leur forme volante, qui dure seulement quelques semaines, les odonates passent



Le Calopteryx vierge, une espèce en bon état de conservation.

la majorité de leur vie, plusieurs années, sous l'eau. Ils sont à ce stade sous forme de larve et se nourrissent de petite faune aquatique. Ainsi, les odonates sont très dépendants des milieux humides et sont très sensibles à la pollution des eaux ou à l'eutrophisation qui peut provoquer la disparition de la microfaune aquatique dont ils se nourrissent. Les observer, en termes de diversité, permet de dire si un peuplement est intègre ou pas.

Ainsi, sur le territoire, 62 % des espèces attendues au vu des habitats odonatologiques présents ont déjà été contactées. On atteint presque l'intégrité pour le peuplement d'odonates, c'est-à-dire que presque toutes les composantes des écosystèmes ou habitats accueillant les odonates sont normalement et fonctionnellement actives et préservées. Pour attendre une intégrité avérée (65%), il s'avèrerait pertinent de préserver ou d'améliorer la continuité écologique transversale entre cours d'eau et zones humides annexes, particulièrement dans les zones de plaine, plus anthropisées.



Le Sympetrum jaune dor, une espèce quasi-menacée.

## Une donnée qui demande à être confirmée : la Leucorrhine à gros thorax



La Leucorrhine à gros thorax, une espèce protégée et quasi-menacée.

Parmi les 37 espèces connues sur le territoire, l'une d'entre elles, la Leucorrhine à gros thorax, aurait été contactée en 2013 sur la commune de Mizoën, au niveau du lac Lovitel. Cette espèce est protégée en France et inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore, ce qui en ferait l'une des espèces phares du plateau d'Emparis s'il s'avère que la donnée est confirmée. L'espèce n'étant normalement pas potentielle sur le secteur et facile à confondre avec les jeunes femelles de Leucorrhine douteuse, nous cherchons à confirmer ou infirmer sa présence. **N'hésitez donc pas à contacter les animatrices Natura 2000 si vous observez vous-même cette espèce sur la zone !**

# Aménager les milieux très fréquentés pour mieux les préserver

Col Agnel © Fanny Graud

De nombreuses espèces protégées et/ou patrimoniales vont bénéficier de ces mises en défens



**Des amphibiens et reptiles :** le Triton alpestre (1), la Grenouille rousse (2), le Lézard vivipare (3);  
**Des espèces de flore :** la Rossolis à feuilles rondes (4), l'Avoine odorante (5), la Laïche de Davall (6);  
**Des papillons :** l'Apollon (7), le Solitaire (8);  
 Et bien d'autres, non inventoriées pour lors.

Sur le plateau d'Emparis et le Taillefer, des habitats d'intérêt communautaire souffrent particulièrement de la forte fréquentation en période estivale : il s'agit des tourbières et bas-marais sous le Pas de l'Envieux à Ornon et de la cascade pétrifiante de la Pisse à Mizoën.

Ces secteurs, concernés par des sentes multiples, vont faire l'objet de travaux réalisés par la Communauté de Communes de l'Oisans courant 2020 via l'établissement de contrats Natura 2000 financés par l'État et l'Europe à

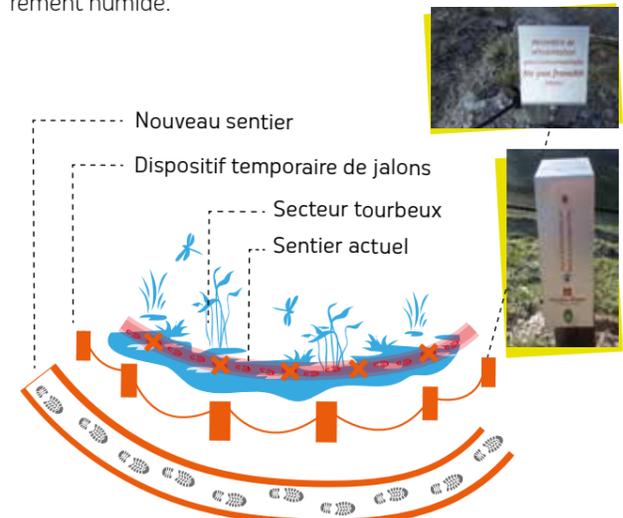
hauteur de 80%. Ceux-ci concernent des travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement des accès et des aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact. Au-delà de l'intérêt environnementale de ces actions, les usagers pourront avoir une meilleure vision de leur parcours et de ses enjeux. Ainsi, les zones à enjeux seront précisément matérialisées et les usagers pourront se renseigner sur la démarche grâce à des panneaux informatifs ou la consultation des sites internet relatifs aux sites Natura 2000 (QR-code).

## Les tourbières et bas-marais sous le Pas de l'Envieux à Ornon



Les secteurs tourbeux entourés en rouge sont fréquentés par les randonneurs. Il s'agit d'habitats de tourbières et de bas-marais, très sensibles à l'érosion et dont les végétations abritent des espèces rares en France.

Une solution peut permettre d'éviter le piétinement de ces habitats fragiles : un sentier anciennement emprunté peut être repris en amont de ces zones tourbeuses. Cela nécessite de recréer cet ancien sentier et de l'accompagner d'un dispositif temporaire de jalons pour éviter que les randonneurs ne prennent le sentier actuellement utilisé, particulièrement humide.

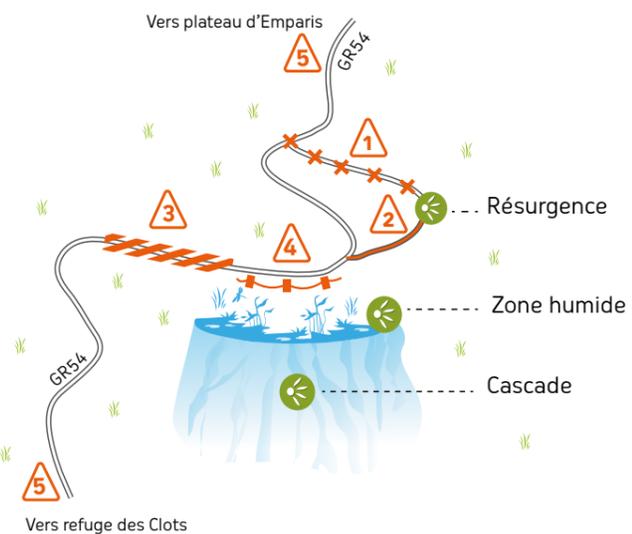


## La cascade pétrifiante de la Pisse à Mizoën



La cascade pétrifiante de la Pisse est une formation originale composée d'une tourbière surplombant une cascade de tuf ou tufière. Cette dernière résulte de multiples résurgences ayant un fort débit d'eau très minéralisée et carbonatée et qui a une influence sur la végétation. L'eau dépose des minéraux sur les mousses riveraines et forme des accrétions. Parmi ces milieux particuliers, on retrouve également une végétation plus caractéristique des marais calcaires et quelques arbres et arbustes (notamment des saules et des bouleaux) qui ont su s'adapter aux conditions particulières du milieu. L'ensemble de ces habitats repose sur une plateforme de tuf fossile construite au fil du temps. Le réseau de ruisseaux, ruisselets et résurgences est mobile dans le temps: des ruisselets se colmatent avec le tuf, d'autres apparaissent et se développent tour à tour.

Il est proposé sur ce secteur l'aménagement d'un accès unique à la zone et des explications sur les richesses biologiques via la pose de panneaux.



### Liste des travaux

- 1 Suppression du sentier « sauvage » d'accès à la résurgence par le haut et renaturation du talus.
- 2 Création d'une branche du sentier en aller/retour vers la résurgence en pied de talus
- 3 Travaux de traitement du sol de type empierrement (calepinage) sur la partie très humide du sentier
- 4 Mise en défens de la zone humide : 6 plots au sol le long du GR 54 sur la section qui traverse la zone humide rappelant l'interdiction de sortie du sentier (APPB) par un pictogramme.
- 5 Pose de panneaux explicatifs.



▲ Exemple de renaturation du talus au col Agnel (Queyras)

# Les Espaces Naturels Sensibles du Département de l'Isère : une opportunité pour notre territoire

En Isère, 141 Espaces Naturels Sensibles sont labellisés dont 17 départementaux et 124 locaux. Ces espaces sont reconnus pour leur fort intérêt biologique ou paysager et leur caractère fragile et/ou menacé. Ils font l'objet de mesures de gestion et constituent un lieu exemplaire de découverte des richesses naturelles.

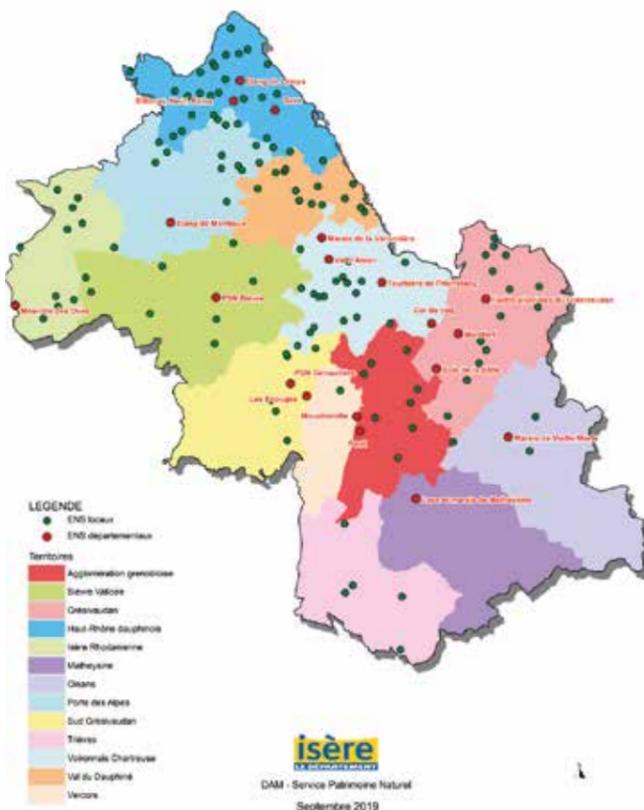
Cette politique s'appuie sur deux outils forts :

**Un outil financier : la Taxe d'Aménagement**, prélevée sur les permis de construire, dont 2,5% sont spécifiquement dédiés à la politique environnementale du Département. Cette taxe permet l'acquisition de parcelles, des études du patrimoine naturel, de l'aménagement ou encore de l'entretien de sites ;

**Un outil foncier : le droit de préemption ENS**, qui permet au Département d'obtenir à long terme la maîtrise foncière pour préserver des sites naturels. Ce droit de préemption peut être délégué aux communes. La maîtrise foncière peut passer par des acquisitions amiables ou par le passage de conventions avec des propriétaires volontaires.

Sur notre secteur, les acteurs du territoire aimeraient voir l'émergence de nouveaux Espaces Naturels Sensibles locaux dont deux centrés sur les zones humides du Taillefer et du plateau d'Emparis. Cette politique, loin d'être redondante avec la politique Natura 2000, permettrait d'affecter des moyens financiers et humains complémentaires sur le secteur : des guides nature pourraient par exemple être recrutés en période estivale afin de sensibiliser les usagers aux enjeux environnementaux des zones humides, de manière conventionnelle ou pas...

## Réseau des Espaces Naturels Sensibles isérois



## L'exemple de la mise en valeur originale de l'Espace Naturel Sensible de Vieille Morte

En 2019, l'Espace Naturel Sensible de Vieille Morte sur les communes de La Garde et du Bourg d'Oisans a bénéficié d'une mise en valeur particulière à travers une visite théâtralisée de l'endroit.

Pascal Servet, acteur, scénariste, comédien, conteur et metteur en scène, et un groupe d'usagers motivés par la préservation du patrimoine matériel et immatériel du territoire ont mis sur pied le spectacle "mystères et couleurs de brume".

espèces d'intérêt communautaire sur le lieu.

La Barbastelle géante a élu domicile dans les falaises surplombant le marais pour repérer un arbre à cavités qui lui permettrait de passer l'été.



Pascal Servet, auteur et acteur du spectacle "Mystères et couleurs de brume".



Le public partant en visite théâtralisée de l'ENS de Vieille Morte.

Cette aventure, créée lors de cinq ateliers créatifs animés par Marie Thiberville et Pascal Servet, a permis de mêler des éléments historiques, culturels et écologiques du patrimoine local, invitant ainsi les spectateurs à poser un autre regard sur la nature qui nous entoure. Le conteur nous apprend la raison de la présence de deux

Le Crapaud sonneur à ventre jaune, lui, serait un ancien percuteur habillé d'or et noir venu réclamer l'impôt en Oisans. Emporté par la rupture du lac Saint-Laurent en 1219, il se serait transformé en Crapaud sonneur et protégerait désormais les habitants de la vallée des catastrophes naturelles.

Ce travail de création est l'occasion de rendre accessible au public des connaissances aux allures techniques et/ou austères et de permettre une meilleure appropriation de l'endroit. Il est certain que désormais, après les trois représentations qui ont eu lieu les 21 juillet, 18 août et 15 septembre, nombre d'usagers et de

touristes ont une vision différente des richesses historiques, culturelles et écologiques liées à ce marais.



## Pourquoi créer un ENS ?

- » Pour contribuer à l'effort collectif pour l'action au service de la préservation de la biodiversité, en lien avec la lutte contre les changements climatiques ;
- » Pour favoriser l'appropriation de leur territoire par les habitants grâce à des lieux de partage, de concertation et d'éducation appréciés par tous ;
- » Pour valoriser le patrimoine commun, renforcer son attractivité pour un large public et favoriser le développement local ;
- » Pour concilier plus efficacement protection de la nature et activités humaines : pâturage, fauche, pêche, chasse, tourisme nature, activités sportives,... Le comité de site étant un lieu de rencontre et de débats de tous les acteurs qui participent à la gestion du site ou en bénéficient, un lieu de démocratie locale participative.

## Témoignage Marie Thiberville, gestionnaire de l'ENS de Vieille Morte



« Mon rôle, en tant que gestionnaire d'espaces naturels et ruraux au Département de l'Isère, est d'accompagner les communes et EPCI qui souhaitent labelliser un Espace Naturel Sensible (ENS) sur leur territoire. Ce sont des espaces à fort enjeux naturel mais aussi culturel, pédagogique ou économique (agriculture, forêt, tourisme). Ce sont

donc des espaces de concertation, gérés avec la participation de tous les acteurs. La politique ENS peut être complémentaire à d'autres dispositifs qui visent à préserver et valoriser le patrimoine naturel (Parc naturel, Natura 2000,...), en ce sens qu'elle apporte de nouveaux outils techniques et des moyens financiers supplémentaires. Ainsi, les communes ou EPCI qui s'engagent

dans la gestion d'ENS mettent en œuvre les acquisitions foncières, les travaux, les mesures de gestion, de valorisation et d'ouverture au public avec l'aide technique et financière du Département. »

Pour plus de précisions sur la démarche, n'hésitez pas à contacter Marie Thiberville : 04 57 48 11 05 marie.thiberville@isere.fr

# Les bryophytes, méconnues mais instructives !

Les bryophytes, ces végétaux anciens, discrets et méconnus, communément appelés « mousses », sont légion dans les habitats hostiles tels que les troncs d'arbres, les biotopes mal éclairés (forêts denses) ou encore les zones soumises au froid, à l'humidité permanente, à l'acidité et/ou à la pauvreté du sol comme dans les tourbières. Bien que petites et en apparence insignifiantes, elles constituent une part très importante de la diversité végétale et occupent une place essentielle dans le fonctionnement des écosystèmes. Capables d'emmagasiner plus de 50 fois leur poids en eau, elles jouent par exemple un rôle très important dans la régulation du débit des cours d'eau en limitant les effets d'une crue, comme d'une sécheresse. Par ailleurs, certaines bryophytes particulières, les sphaignes, sont capables de fixer le dioxyde de carbone durablement sous forme de carbone dans la tourbe. Elles contribuent ainsi à l'atténuation de l'effet de serre.



Tapis de sphaignes

Dépourvues de système vasculaire développé et de racines, elles sont directement exposées aux variations du milieu et donc très sensibles à toutes modifications de leur habitat. Les inventorier et connaître leurs exigences écologiques permet de tirer des leçons de la gestion d'un site naturel.

Vincent Hugonnot, bryologue indépendant, a inventorié ces bryophytes entre 2018 et 2019 sur le site Natura 2000 des « Landes, tourbières et habitats rocheux du Massif du Taillefer » dans le cadre du schéma de préservation des zones humides du Taillefer porté par le Contrat de Rivière Romanche. Il a pu identifier 243 espèces différentes, dont 45 rares en France ou dans les Alpes.

Parmi elles, une espèce est protégée nationalement et est inscrite en tant qu'espèce d'intérêt communautaire, c'est-à-dire qu'elle bénéficie de mesures de conservation en Europe au travers de la Directive Habitats-Faune-Flore. Il s'agit de la Buxbaumie verte, une petite mousse de moins d'un centimètre de haut, difficilement repérable mais présente en abondance dans les forêts du site et notamment dans les pessières. Elle y est le témoin de la bonne santé des forêts : elle se développe uniquement sur le bois en décomposition très avancée. Cette décomposition, réalisée par la microfaune du sol puis par les bactéries, entraîne la libération des éléments minéraux contenus dans le bois et fertilise naturellement les sols.

Elle y est le témoin de la bonne santé des forêts : elle se développe uniquement sur le bois en décomposition très avancée. Cette décomposition, réalisée par la microfaune du sol puis par les bactéries, entraîne la libération des éléments minéraux contenus dans le bois et fertilise naturellement les sols.

Elle y est le témoin de la bonne santé des forêts : elle se développe uniquement sur le bois en décomposition très avancée. Cette décomposition, réalisée par la microfaune du sol puis par les bactéries, entraîne la libération des éléments minéraux contenus dans le bois et fertilise naturellement les sols.



## Témoignage Vincent Hugonnot, bryologue

La présence de la Buxbaumie verte est la preuve de la qualité et de la richesse chimique des sols forestiers et d'une gestion forestière extensive compatible avec les exigences écologiques de l'espèce. À l'inverse, la présence « anormale » de certaines bryophytes, comme *Calliergonella cuspidata* ou *Sphagnum teres* en zones tourbeuses pourrait être le témoin de la dégradation de ces milieux et notamment d'une eutrophisation en lien avec le pastoralisme. Malgré tout, certaines communautés végétales structurées par les sphaignes ou certaines plantes vasculaires (notamment les espèces du genre *Trichophorum*) pourraient profiter d'un surpâturage et du piétinement induit pour

s'étendre, mais aux dépens d'autres végétations parfois plus diversifiées et remarquables par les espèces spécialisées qu'elles abritent. Étant donné le fort intérêt paysager et la présence de sphaignes, ces communautés à *Trichophorum* ne sont pour lors pas identifiées comme particulièrement néfastes à l'équilibre du système, c'est-à-dire qu'elles ne sont a priori pas synonyme d'assèchement, mais leur signification précise devrait faire l'objet de nouveaux travaux. Enfin, des espèces d'altitude, rarement signalées, ont pu être observées. Citons *Gymnomitrium adustum*, espèce nordique colonisant les rochers soumis à la rigueur du climat alpin et *Racomitrium microcarpum*, espèce inféodée aux parois rocheuses froides et temporairement humides.



*Buxbaumia viridis*

# Contribuez à l'inventaire participatif du Lagopède alpin



Le Parc national des Écrins a lancé depuis 2015 un inventaire participatif concernant un galliforme de montagne : le Lagopède alpin, ou Perdrix des neiges. Cette petite poule, grise/brune en été, grise et blanche en automne et blanche en hiver, est une espèce à forte valeur patrimoniale sur les sites Natura 2000 du territoire : elle est emblématique des régions froides et de la haute montagne et est fortement menacée par les évolutions actuelles du climat, la fréquentation et les aménagements.

## Un oiseau rare

Autrefois présent dans une grande partie de l'Europe, le Lagopède alpin a dû se réfugier en altitude à la fin des grandes glaciations pour retrouver les températures basses qu'il aime tant. C'est ce qu'on appelle une « relique glaciaire ». Il fréquente des zones souvent difficiles d'accès pour nous : crêtes ou pentes en altitude, exposées au vent, à la neige et au froid. Il se déplace et se fait entendre généralement très tôt le matin. Bien que les Lagopèdes alpins soient de plus en plus rares dans nos montagnes, ces galliformes sont toujours chassés. Le nombre d'oiseaux chassables étant décidé chaque année par un plan de chasse.

## Qu'est-ce qu'un galliforme ?

Un galliforme est un oiseau qui fait partie de la grande famille des poules et des coqs. Le mot « galliforme » lui-même vient du latin gallina, qui veut dire « poule ».

Parmi les galliformes de montagne on distingue deux grandes familles :

### Les tétraonidés :

Gélinotte, Grand Tétrás, Tétrás-lyre et Lagopède alpin.

### Les phasianidés :

Faisans et Perdrix, dont la Perdrix bartavelle.

Leur aspect général est trapu : petite tête, corps rond, pattes courtes. Leurs ailes courtes et musclés leur permettent des décollages explosifs mais leur vol est en général de courte durée. Les femelles pondent leurs œufs à même le sol.

## Un équipement au top pour le Lagopède alpin !



Originaire de la toundra arctique, le Lagopède alpin est parfaitement adapté au climat rude rencontré entre 1800 m et 3000 m dans les parties supérieures des forêts, les pelouses rases, les éboulis et les combes à neige.

### Une tenue de camouflage

Les couleurs du plumage se confondent avec celles de la végétation et du sol et changent en fonction des saisons, ce qui permet de passer inaperçu et de mieux se protéger contre les prédateurs. Le Lagopède alpin est donc capable de se confondre parfaitement avec le milieu dans lequel il vit. Ce plumage gonflé d'air lui permet aussi d'être isolé des grands froids.



### Un pied montagnard

Pour s'isoler du froid et se déplacer facilement dans la neige, le Lagopède alpin a les pattes couvertes de plumes très serrées. Celles-ci agissent à la façon d'une raquette, en élargissant son pied et en répartissant ainsi le poids sur une plus grande surface.

### Un bec efficace

Sa forme courte, épaisse et légèrement crochue permet à l'oiseau d'arracher des aiguilles de conifères, de couper des petits rameaux ou des racines. Il est également bien adapté pour picorer les graines et croquer les petits insectes.





# Soyons cool avec les poules !

L'un des grands dangers pour les galliformes, c'est le dérangement.

Voici donc quelques conseils pour profiter de la montagne tout en respectant ces oiseaux, dont la survie se joue à chaque période de l'année.



## L'hiver est la saison de tous les dangers

car la nourriture disponible est rare et peu nutritive. Les déplacements dans la neige sont très fatigants.

Des zones de refuge sont parfois mises en place (filets pour éviter le passage des skieurs). Ne les traverse surtout pas, tu risquerais de stresser les oiseaux et de les obliger à s'enfuir. Ces dépenses d'énergie répétées finissent par épuiser les animaux et peuvent conduire à leur mort.



## Au printemps, c'est la saison des amours

alors si tu entends chanter les mâles, surtout ne cherche pas à t'approcher, sinon l'accouplement et donc la reproduction pourraient rater.



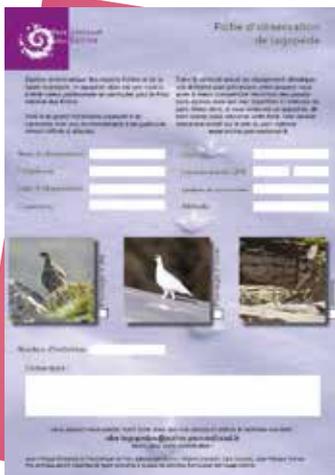
## L'été correspond à la période d'élevage des poussins.

Les hautes herbes et les buissons servent de cachettes et de garde-manger à la nichée. En restant bien sur les sentiers, tu éviteras de les effrayer, ou pire, de les écraser... Et si tu as un chien, tiens-le bien en laisse !



## En automne, c'est le moment pour les galliformes de faire le plein de nourriture

pour prendre des forces en prévision du long hiver à venir. Pas une minute à perdre à cause d'un promeneur trop bruyant ou un naturaliste trop curieux.



## Une fiche d'observation du Lagopède

Pour aider le Parc national des Écrins à mieux connaître l'évolution des populations alpines et la répartition des individus dans un contexte de changement climatique, n'hésitez pas à faire part de vos propres observations de Lagopède alpin en retournant la fiche ci-contre à l'adresse suivante : **obs-lagopedes@ecrins-parcnational.fr**

Pour télécharger la fiche d'observation du Lagopède, rendez-vous à l'adresse suivante «<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/avez-entendu-lagopede>»



### Facebook

N'hésitez pas à aller y faire une petite visite pour connaître les derniers actus des sites, du réseau Natura 2000 et de nos partenaires !

## Pour plus d'information

Nous vous invitons à consulter les sites internet suivants, les lettres d'information précédentes y sont notamment téléchargeables :

<http://taillefer.n2000.fr>

<http://plainedoisans.n2000.fr>

<http://coldornon.n2000.fr>

<http://hautes-alpes.n2000.fr/emparis>

### CONTACTS

Pour les sites de l'Oisans et du Valbonnais :  
Les collectivités ont confié l'animation des sites au Parc national des Écrins.  
N'hésitez pas à contacter **Fanny Giraud**,  
Parc national des Écrins  
120 rue Gambetta • 38520 Le Bourg d'Oisans  
04 76 80 33 61 ou [fanny.giraud@ecrins-parcnational.fr](mailto:fanny.giraud@ecrins-parcnational.fr)



Pour le site du plateau d'Emparis côté haut-alpin :  
N'hésitez pas à contacter **Maryline Pomard**, animatrice  
Natura 2000 employée par la commune de La Grave  
Mairie de La Grave – 05320 La Grave  
06 31 43 68 83 ou [natura2000.lagrave@espaces-naturels.fr](mailto:natura2000.lagrave@espaces-naturels.fr)



À noter que la mairie de La Grave n'assurera plus l'animation côté isérois en 2020.

